



**KPMG Entreprises  
Bourgogne Sud**  
3 avenue de Chalon 71380 Saint-Marcel  
Adresse postale :  
B.P. 90051 - 71103 Chalon-sur-Saône Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 85 42 80 80  
Télécopie : +33 (0)3 85 42 80 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Sauvegarde 71

# Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007  
Sauvegarde 71  
18, Quai Gambetta - 71100 Chalon sur Saône  
*Ce rapport contient 14 pages*  
Référence : SM/SAM



**KPMG Entreprises  
Bourgogne Sud**  
3 avenue de Chalon 71380 Saint-Marcel  
Adresse postale :  
B.P. 90051 - 71103 Chalon-sur-Saône Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 85 42 80 80  
Télécopie : +33 (0)3 85 42 80 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Sauvegarde 71

Siège social : 18, Quai Gambetta - 71100 Chalon sur Saône

### Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Sauvegarde 71, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et méthodes comptables

La note "règles et méthodes comptables" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux provisions congés payés et aux provisions pour indemnité de départ à la retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques liés aux litiges, tel que décrit dans le paragraphe "provisions pour litiges" de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par l'association pour identifier et évaluer les risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Marcel, le 4 juin 2008

KPMG Entreprises  
*Département de KPMG S.A.*



Sylvie Merle  
*Associée*

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	9 242,00	9 242,00	0,00	0,00
Autres Immobilisations incorporelles	59 937,00	25 536,00	34 401,00	13 813,00
Immobilisations Incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations Corporelles				
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	2 434 384,00	1 118 631,00	1 315 752,00	1 440 124,00
Installations techniques, matériel et outillage	240 495,00	167 775,00	72 720,00	85 759,00
Autres Immobilisations Corporelles	1 896 785,00	1 299 765,00	597 020,00	589 727,00
Immobilisations Corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Immobilisations financières	12 792,00	0,00	12 792,00	11 860,00
<b>TOTAL I</b>	<b>4 653 635,00</b>	<b>2 620 949,00</b>	<b>2 032 685,00</b>	<b>2 141 283,00</b>
Comptes de liaison (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL II</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En-cours de production (biens et services)	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés sur commande	1 958,00	0,00	1 958,00	5 555,00
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	1 569 911,00	0,00	1 569 911,00	972 968,00
Autres créances	87 676,00	0,00	87 676,00	73 881,00
Valeurs mobilières de placement	743 665,00	0,00	743 665,00	1 197 247,00
Disponibilités	244 852,00		244 852,00	266 046,00
Charges constatées d'avance	18 995,00	0,00	18 995,00	20 695,00
<b>TOTAL III</b>	<b>2 667 057,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 667 057,00</b>	<b>2 536 392,00</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices <b>TOTAL IV</b>	10 395,00	0,00	10 395,00	11 435,00
Primes de remboursement des obligations <b>TOTAL V</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecart de conversion (actif) <b>TOTAL VI</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>7 331 087,00</b>	<b>2 620 949,00</b>	<b>4 710 137,00</b>	<b>4 689 110,00</b>

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou ce service, entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : 0,00      Dont à plus d'un an : 0,00

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du code de l'action sociale et des familles. 0

# SAUVEGARDE 71

ANNEXE 4 : BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

<b>PASSIF</b>		<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise		1 279 902,00	858 686,00
Fonds associatifs avec droit de reprise		4 918,00	4 918,00
Dons et legs		0,00	0,00
Subvention d'investissement sur biens renouvelables		0,00	0,00
<b>Réserves</b>			
Excédents affectés à l'investissement		162 297,00	162 297,00
Réserve de compensation		121 117,00	85 000,00
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		319 891,00	319 891,00
Autres réserves		0,00	0,00
Report à nouveau		117 834,00	-119 802,00
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		0,00	0,00
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		-294 727,00	0,00
Dépenses non opposables au tiers financeurs		-415 649,00	0,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)		316 577,00	71 660,00
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)		0,00	0,00
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)		0,00	0,00
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		15 646,00	34 599,00
<b>Provisions réglementées</b>			
Couverture du besoin en fonds de roulement		56 000,00	56 000,00
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations		0,00	0,00
Réserves des plus-values nettes d'actif		306 271,00	301 933,00
Droit des propriétaires		0,00	0,00
<b>TOTAL I</b>		<b>1 990 077,00</b>	<b>1 775 182,00</b>
<b>Comptes de liaison</b>			
<b>TOTAL II</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provisions pour Risques		321 308,00	336 344,00
Provisions pour Charges		109 546,00	265 126,00
Fonds Dédiés		57 548,00	0,00
<b>TOTAL III</b>		<b>488 402,00</b>	<b>601 470,00</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		868 265,00	1 006 828,00
Emprunts et dettes financières divers (3)		0,00	20 615,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0,00	0,00
Redevables créditeurs		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		162 230,00	179 091,00
Dettes sociales et fiscales		1 085 287,00	958 157,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		34 962,00	54 398,00
Autres dettes (5)		5 037,00	36 055,00
Produits constatés d'avance		75 877,00	57 314,00
<b>TOTAL IV</b>		<b>2 231 658,00</b>	<b>2 312 458,00</b>
Ecart de conversion (passif)	<b>TOTAL V</b>	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>4 710 137,00</b>	<b>4 689 110,00</b>
(1) Dont comptes 1201 :                      et compte 1291 :                      : résultats sous contrôle de tiers financeurs                      0			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.			
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.			
(4) Dont à plus d'un an                      0,00			
Dont à moins d'un an                      0,00			
(6) Dont fonds des majeurs protégés & tutelles aux prestations sociales			

<b>C H A R G E S</b>	Exercice 2007	Exercice 2006
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandise	0.00	0.00
variation de stock	0.00	0.00
Achats de matières premières et fournitures	0.00	0.00
variation de stock	0.00	0.00
Achats d'autres approvisionnements	379.03	328.00
variation de stock	0.00	0.00
Achats non stockés de matières et fournitures	406 470.74	380 623.40
Sous-traitance	0.00	0.00
Services extérieurs et autres	1 029 461.46	985 249.39
Impôts, taxes et versements assimilés		
- sur rémunérations	530 402.80	512 959.00
- autres	11 842.46	12 651.00
Charges de personnel		
- salaires et traitements	4 783 537.56	4 605 540.83
- charges sociales	2 126 553.06	1 972 649.28
Dotations aux amortissements et provisions		
<i>Dotations aux amortissements :</i>		
- des immobilisations	356 358.40	345 410.60
- des charges d'exploitation à répartir	1 039.50	1 039.50
<i>Dotations aux provisions :</i>		
- sur actif circulant	0.00	0.00
- pour risques et charges d'exploitation	101 903.00	227 737.00
Autres charges	20 431.03	406 680.68
<b>TOTAL I</b>	<b>9 368 379.04</b>	<b>9 450 868.68</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	0.00	0.00
Intérêts et charges assimilés	39 842.31	45 959.71
Différences négatives de change	0.00	0.00
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement	0.00	0.00
<b>TOTAL II</b>	<b>39 842.31</b>	<b>45 959.71</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	183 345.90	23 587.39
Exercices antérieurs	2 703.90	2 793.41
Sur opérations en capital	8 767.19	27 706.73
Dotations aux amortissements et provisions		
- dotations aux provisions réglementées : réserve	0.00	0.00
- dotations aux provisions réglementées : réserve	5 880.50	17 900.00
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0.00	0.00
<b>Impôts sur les sociétés</b>	0	0
<b>TOTAL III</b>	<b>200 697.49</b>	<b>71 987.53</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 608 918.84</b>	<b>9 568 815.92</b>
<b>RESULTAT CREDITEUR = Excédent</b>	<b>316 576.79</b>	<b>71 660.45</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>9 925 495.63</b>	<b>9 640 476.37</b>

<b>PRODUITS</b>		<b>Exercice 2007</b>	<b>Exercice 2006</b>
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises		0.00	0.00
Production vendue			
- prestations de services			
- divers		8 511.55	17 819.32
Production stockée ou déstockage de production		0.00	0.00
Production immobilisée		0.00	0.00
Dotations et produits de tarification		6 930 882.22	6 506 865.91
Subventions d'exploitations et participations		2 350 298.77	2 269 660.01
Reprises sur amortissements et provisions		319 354.00	95 456.31
Transferts de charges		3 657.06	299.13
Autres produits		279 012.73	696 077.50
<b>TOTAL I</b>		<b>9 891 716.33</b>	<b>9 586 178.18</b>
<b>Produits financiers</b>			
De participations et des immobilisations financières obtenus et autres produits financiers		0.00	0.00
Reprises sur provisions		14 124.71	12 318.19
Transferts de charges		0.00	0.00
Différences positives de change		0.00	0.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		5 880.50	0.00
<b>TOTAL II</b>		<b>20 005.21</b>	<b>12 318.19</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion		8 151.02	6 344.45
- exercices antérieurs		1 127.80	3 310.81
Sur opérations en capital		2 952.82	32 293.11
Reprises sur provisions			
- reprises sur provisions réglementées : réserve de trésorerie		0.00	0.00
- reprises sur provisions réglementées : réserve des plus-values nettes d'actif		1 542.45	31.63
- reprises sur autres provisions		0.00	0.00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		0.00	0.00
Transferts de charges		0.00	0.00
<b>TOTAL III</b>		<b>13 774.09</b>	<b>41 980.00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>9 925 495.63</b>	<b>9 640 476.37</b>
<b>RESULTAT DEBITEUR = Déficit</b>			<b>0.00</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>9 925 495.63</b>	<b>9 640 476.37</b>

# A N N E X E

au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2007, dont le total est de 4 710 138 € et au Compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 9 925 496 € et dégagant un excédent comptable de 316 577 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2007.

## Compte de résultat :

Depuis 2007, le montant des autres charges et autres produits de la Direction Générale ont été compensés et annulés. En l'absence de ce retraitement, le montant des Autres Charges et Autres Produits aurait été majoré de 406 555 €.



## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Code de Commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 - articles 7,21,24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions ..... 30 à 50 ans
- installations techniques ..... 5 à 10 ans
- matériel et outillage ..... 5 à 10 ans
- matériel roulant ..... 5 ans
- matériel et mobilier de bureau ..... 3 à 10 ans

### Décomposition des immobilisations

La décomposition des immobilisations est conforme au règlement 2002-10 et 2004-06, dans la mesure où les coûts, notamment des bâtiments, sont déjà décomposés et font l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilisation des composants.

### Créances et Dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Toutes les créances et dettes sont à moins d'un an, sauf les emprunts à plus d'un an pour la somme de 618 235 €.

## Congés payés

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la provision pour congés payés imputée sur les fonds propres de l'association est comptabilisée au compte 114-2 Dépenses inopposables à l'autorité de tarification pour un montant de 415 648 €  
La variation de provisions pour congés payés 2007 passe par le résultat pour l'ensemble des services et établissements pour un montant de 15 969 €.

## Indemnités départ retraite

Les engagements en matière de retraite du personnel définis par la Convention Collective du 15 Mars 1966, soit un mois de salaire pour 10 années d'ancienneté au service de la même entreprise, trois mois de salaire pour 15 années d'ancienneté dans une activité relevant du champ d'application de la présente convention, six mois de salaire pour 25 années d'ancienneté dans une activité relevant du champ d'application de la présente convention, n'ont pas été chiffrés. Ces engagements n'ont pas été comptabilisés.

Selon les indications du décret du 22 octobre 2003 sur la tarification des établissements sanitaires et sociaux « les économies réalisables sur les charges de personnel doivent être employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne temps ».

Une provision a été constituée au cours des exercices antérieurs sur le SDIT et Le Village pour un montant total de 35 408 €.

## Provision ARTT

Le solde de provision RTT de 57 548 € concernant les services TPS et SDIT n'ont pas été repris à ce jour par la DDASS. La DDASS n'a pas informé sous quelle forme se fera la reprise.

## Provision SDIT

La provision de 212 213 euros sera utilisée dans les années futures avec autorisation du financeur pour la mise en place du CAARUD. ( cf courrier DDASS du 30 janvier 2007.) Nous avons repris sur 2007 la somme de 10 345 €.

## Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges dotées sur l'exercice ont été comptabilisées sur la base de l'évaluation transmise par l'avocat en charge des dossiers.

## Informations complémentaires

Selon le règlement 2004-06, les charges à étaler ne peuvent plus être un élément de l'actif depuis le premier janvier 2005, les frais d'acquisition d'un immeuble par le SDIT sont étalés sur 15 ans, en raison du caractère non significatif du montant restant à amortir au 1<sup>er</sup> janvier 2005 (12474 euros), ces frais n'ont pas fait l'objet d'un reclassement en immobilisation corporelle.

La valeur nette des charges à étaler au 31 décembre 2007 est de 10 395 €.

Le temps passé par les Administrateurs et Membres de l' Association , bénévoles, n'a pas été valorisé.

## TABLEAUX DES EFFECTIFS EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN

Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007
125.75	145.77	142.92	154.89

## **MONTANT DES FONDS GERES PAR LE SERVICE TUTELLES AU 31 DECEMBRE 2007**

Au titre des Tutelles aux Majeurs Protégés : 806 428 €

Au titre des Tutelles aux Prestations Sociales : 448 047 €

## **REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS**

Montant global annuel de salaires et avantages en nature est de : 0 euros.  
Les trois principaux dirigeants de l'association sont des bénévoles.

## **DIF**

Globalement le droit acquis au titre du Droit Individuel à la Formation, s'élève à 9 588 heures.

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS 2007

	Montant début Exercice	Acquisitions	Sorties	Montant fin Exercice
Immobilisations Incorporelles	40 203	30 265	1 289	69 179
Immobilisations Corporelles				
- Constructions	2 428 235	17 952	11 803	2 434 384
- Installations Techniques	245 365	9 570	14 440	240 495
- Agencements Aménagemen	409 923	43 791	7 906	445 808
- Matériel de Transport	450 309	27 708	29 167	448 850
- Matériel de Bureau et Info.	950 493	125 810	74 176	1 002 127
- Immobilisations en cours				-
Totaux	4 524 528	255 096	138 781	4 640 843

## Montant fin 2007 par service :

Immo. Incorporelles	
T.P.S.	12 699
A.E.M.O	6 030
Le Village	16 060
Direction Gér.	14 680
Prévention	2 186
ERSP	1 463
INSERTION	854
SDIT	7 730
CEF	6 990
CAARUD	487

Immo. Corporelles	
T.P.S.	281 545
Prévention	211 273
A.E.M.O	487 045
Le Village	2 681 293
Insertion	84 253
Direction Gér.	84 999
S.D.I.T	385 828
ERSP	29 365
CEF	319 328
CAARUD	6 735

## Acquisitions par service :

T.P.S.	20233
Prévention	35646
A.E.M.O	61968
Le Village	51399
Insertion	
Direction Gén.	20710
S.D.I.T	25638
ERSP	1313
CEF	30969
CAARUD	7222

## Sorties par service :

T.P.S.	26926
Prévention	29625
A.E.M.O	12107
Le Village	23119
Insertion	12413
S.D.I.T.	15361
Direction Génér	16044
CEF	3186

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2007

	Montant début Exercice	Dotations 2007	Sorties 2007	Montant fin Exercice
Immobilisations Incorporelles	26 389	9 941	1 552	34 778
Immobilisations Corporelles				
- Constructions	988 112	142 139	11 620	1 118 631
- Installations Techniques	159 605	22 977	14 807	167 775
- Agencements Aménag.	210 518	35 047	3 985	241 580
- Matériel de Transport	361 450	41 578	27 106	375 922
- Matériel de Bureau et Info	649 031	104 622	71 391	682 262
Totaux	2 395 105	356 304	130 461	2 620 948

## PROVISIONS

### PROVISIONS REGLEMENTEES :

Provisions réglementées réserve de trésorerie

Montant début exercice : 56 000 euros CEF

Montant fin exercice : 56 000 euros CEF

Différence réalisation éléments actif

Montant début exercice : 301933

Montant fin exercice : 306271

L'augmentation de 4 338 euros correspond aux plus-values réalisées lors de la cession de différentes immobilisations.

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Montant début exercice 601 470 euros

Montant fin exercice : 488 403 euros

Reprises en 2007 :

- Provision Ddass ( SDIT ) : 10 345
- Provision risque prud hommes CEF : 73 941
- Provision contribution delalande : 31 395
- Provision licenciement CEF : 60 875
- Provision prime précarité AEMO PREV LUX CEF TPS SDIT : 4 830
- Provision Cet Prevention Insertion CEF SDIT : 33 585

Dotations 2007

- Provision rapport activité 2007 : 2 500
- Provision prime précarité AEMO LUX PREV CEF SDIT : 2 355
- Provision CET AEMO PREVENTION TPS DG CEF ERSP : 27 798
- Provision prud hommes : 69 250

Provisions existantes avant 2007

- Provision travaux Prévention Spécialisée en 96 : 1 852
- Provision ARTT : 57 548
- Provision CET : 59 440
- Provision charges à engager SDIT : 10 778
- Provision risque SDIT : 201 868
- Provision médailles du travail Direction Générale : 3000
- Provision indemnités retraite SDIT LUX : 35 408
- Provision fin d'activité ERSP : 15 014
- Provision pour prud hommes Lux : 35 177